



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

**Direction départementale des territoires**

Service aménagement, biodiversité et eau

Dossier suivi par : Chantal BICHLER  
Tél. : 03 87 34 33 27  
Fax : 03 87 34 33 23  
Mél : chantal.bichler@moselle.gouv.fr  
Réf. : CB/JM

**Monsieur le Maire  
de LUTTANGE  
Mairie**

**57935 - LUTTANGE**

**Objet** Dossier de déclaration concernant la mise en place d'une  
buse sur un cours d'eau intermittent à Luttange

Metz, le 20 septembre 2012

**PJ** Dossier  
Récépissé de déclaration  
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Mise en place d'une buse dans un cours d'eau intermittent  
à Kirsch-les-Luttange sur la commune de LUTTANGE**

Ce dossier a été déposé par :

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57-2012-00135** en date du 20 Septembre 2012 , accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

  
PATRICIA LAHAYE